P E N C R A N *infos* OCTOBRE 2013 N°119

Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr

Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet ***www.pencran.fr***

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Maéva ROME, 12 rue des Chênes, née le 13 septembre
Mathis, François HILLION, 14 rue de Brocéliande, né le 14 septembre

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :
M. BERTHELE et Mme PORHEL, 19 rue des Cerisiers, extension de l'habitation
M. LE GUEN Pierre, 13 Keranna, remplacement de 2 portes de garage
Commune de Pencran, Place du Creisker, peinture menuiseries salle polyvalente
M. CARNET Jérémy, 17 route de la Fontaine, remplacement des fenêtres de toit
M. BARON Jean-Albert, 2 Kermaria, remplacement de la toiture et bardage d'un pignon

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Jean CRENN reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h

Les adjoints reçoivent sur RDV :
Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.
Chantal PICHON : Enfance & Jeunesse.
Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.
Jean-Claude LARVOR : Bâtiments.
Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **octobre 1997** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Les jours de chasse à Pencran

La Société de Chasse « La Pencranaise » a défini les mercredi, jeudi, samedi et dimanche comme jours ouverts à la chasse. Les chasseurs peuvent choisir 2 jours parmi ces derniers.
La chasse à tir est ouverte du 15/09/13 au 28/02/14.

Relevé des compteurs d'eau

Les agents des services techniques procèderont au relevé de votre compteur d'eau entre le lundi 14 et le vendredi 18 octobre.

Déplacement de l'accueil de la mairie

La mairie est en cours de rénovation pour une durée de 2 mois environ. L'accueil se fera donc temporairement dans l'extension qui vient de s'achever. Merci de votre compréhension.

Révision des listes électorales
Avis aux électeurs

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2013**.
Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.
Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31/12/2013, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.
Les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.
Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

Dates à retenir :

06/10 : Paroisse - Kig ha farz, salle polyvalente de Dirinon à partir de 12h
09/10 : Carnaval de la Lune Etoilée, réunion à 20h30 salle Argoat (salle de sports)
12/10 : Municipalité - Repas des Aînés salle polyvalente (70 ans et plus)
13/10 : FNACA - Thé dansant à 14h, salle polyvalente
29/10 : Amis de la Colline - interclubs à 14h, salle polyvalente

Assainissement collectif
numéro en cas d'urgence

Pour toute demande d'intervention :

- en semaine, weekend et jour férié, contacter la SAUR au 02 77 62 40 09.

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie@pencran.fr) pour le lundi 21 octobre 2013

LA MAIRIE COMMUNIQUE

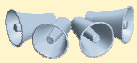

Essais de la sirène

Vous l'avez sans doute remarqué, la sirène installée sur le toit de l'école est de nouveau testée tous les mois par les services communaux.

Pour éviter tout risque de confusion avec un signal d'alerte réel imposant une mise à l'abri de la population, les tests de bon fonctionnement des sirènes du réseau national d'alerte sont réglementés :

- Ces essais sont activés chaque 1er mercredi du mois à 12h et 12h10,
- Et les signaux émis sont beaucoup plus courts que le signal d'alerte réelle. Le signal test dure 1 minute et 41 secondes alors que le signal d'alerte durerait près de 5 minutes (3 fois 1 minute 41 secondes). Le signal de 12h10 clôt l'essai.

Installation de radars pédagogiques

La commune a acheté 2 radars pédagogiques pour la sécurité des Pencranais.

Financés par une subvention issue des amendes de police, ils ont déjà été ou seront positionnés soit sur les voies principales de la commune soit dans les lotissements.

Visite de Mme LAGARDE, Sous-Préfet, et de M. SENECHAL, Architecte des Bâtiments de France

Madame LAGARDE, sous-préfet de Brest, a visité l'enclos paroissial de Pencran dans un cadre informel, le 4 septembre. M. SENECHAL, Architecte des Bâtiments de France accompagné de M. KERGUILLEC et de Mme PLAIDY l'ont renseignée sur les travaux nécessaires à réaliser sur les édifices communaux (église et calvaire du milieu du cimetière) et sur l'ossuaire appartenant à un particulier (notamment les sablières de toute beauté).

M. SENECHAL lui a fait ensuite voir le bâtiment « Espace Joseph ROLLAND » réalisé par la Communauté de Communes dans la zone d'activité de Gorrequer située à proximité de l'enclos.

Information de la Communauté de Communes - RETRAIT DES ECOPOINTS

La nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères et des recyclables a provoqué une forte baisse des tonnages collectés en apport volontaire : - **60 % sur les bornes de collecte du papier et sur les aires grillagées pour la collecte des plastiques**. Cette situation s'accompagne d'une augmentation des refus (produits qui ne peuvent être recyclés).

Dans la mesure où la collecte des recyclables en porte à porte concerne désormais la majeure partie des habitants, la communauté de communes a programmé en relation avec les communes, la suppression des points d'apport volontaire « papier » et « plastiques » sur une grande partie du territoire. Seuls quelques points « emballages » (plastiques, papiers, briques et cartonnettes collectés en mélange) seront maintenus sur les communes littorales, sur les parkings des supermarchés de Landerneau et sur les déchèteries.

Courant octobre, les services techniques de la communauté de communes interviendront pour démonter les aires grillagées et enlever les bornes papier.

La collecte du verre se fera toujours par apport volontaire. Les points de collecte actuels sont maintenus et de nouveaux points de collecte seront installés sur certaines communes après concertation avec ces dernières.

Liste des points d'apport volontaire aériens « emballages » conservés par commune :

DAOULAS : Déchèterie de Reun Ar Moal **HANVEC :** Ateliers municipaux **HOPITAL-CAMFROUT :** Ateliers municipaux	**LANDERNEAU :** Centre E Leclerc Intermarché Résidence Trémaria Résidence Hunfeld Résidence Dugueslin Résidence Caventou	**LOGONNA-DAOULAS :** Ateliers municipaux Terrain de foot (de juin à sept.) **LOPERHET :** Complexe sportif **PLOUEDERN :** Déchèterie de St-Eloi

Attention : les habitants des communes où les Eco-points vont être supprimés vont devoir s'équiper d'un bac à couvercle jaune ou se déplacer sur l'un des points mentionnés.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service environnement de la CCPLD : 02 98 21 34 49.

Bassin Versant de l'Elorn - Les bons gestes au jardin

Quelques gestes peuvent vous permettre de ne plus utiliser de pesticides (désherbants mais aussi insecticides, limacides, fongicides, etc).

Rappel de la réglementation : Par arrêté préfectoral du 1er février 2008, il est interdit de traiter à proximité de l'eau :

- à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau,
- à moins de 1 mètre de la berge d'un fossé,
- sur les caniveaux, regards d'eau pluviale, bouches d'égout, etc. Par avis du Journal Officiel de la République Française du 4 septembre 2007, l'utilisation de désherbants à base de DIURON est interdite depuis le 13 décembre 2008.

Entretien de la pelouse :

- tondre entre 6 et 8 cm de hauteur pour limiter la pousse des herbes indésirables (pissenlits ou plantains par exemple) et l'implantation de mousse ;
- utiliser un couteau à désherber pour enlever les herbes indésirables ;
- en cas de mousse : passer le scarificateur, en fin d'été, pour décompacter et aérer le sol, mettre de la chaux (ou de la cendre), en automne, pour réduire l'acidité du sol et apporter du compost en hiver ou de l'engrais organique au printemps.

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du mardi 1er octobre 2013 – 18h

Absent : J. PAUGAM, excusé, a donné pouvoir à H. LUCAS
Secrétaire : C. PICHON

Renouvellement de la ligne de trésorerie

M. le Maire propose de mettre en place une ligne de trésorerie de 100 000 € pour palier à d'éventuels soucis temporaires de trésorerie. L'emprunt sera fait auprès du Crédit Agricole du Finistère pour une durée de 12 mois, au taux variable Euribor 3 mois moyenné + 1,65%, commission d'engagement de 200 €, frais de dossier de 350 €. POUR : 17.

Contrat d'assurances des risques statutaires

Par délibération du 28/02/2013, la commune avait demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique de négocier un contrat d'assurance statutaire. Suite à cette négociation, il est proposé de souscrire au contrat groupe suivant :

- Agents permanents (titulaire ou stagiaires) immatriculés à la CNRACL, taux de 6,55 % avec franchise de 15 jours par arrêt de travail. Risques garantis : décès, accident de service, maternité et maladie.
- Agents non titulaires ou agents titulaires ou stagiaires non immatriculés à la CNRACL, taux de 1,20% avec franchise de 15 jours par arrêt de travail. Risques garantis : accident de service, maternité et maladie. POUR : 17.

Produits des amendes de police : répartition des investissements

Deux radars pédagogiques ont été achetés pour un montant de 5 707,02 € TTC.
La pose de grilles sécurisées sur les voiries et trottoirs de la commune a été effectuée pour la somme de 2 259 € TTC.
Il est proposé de demander une subvention au Conseil Général au titre des amendes de police pour ces réalisations. POUR : 17.

Convention animation Jeunesse 2012/2014

Le renouvellement de la convention de prestation de la Maison Pour Tous de Landerneau pour l'animation Jeunesse (11-25 ans) avait été prévu au budget primitif mais n'avait pas été formalisé. Le montant estimé pour la période 2012/2014 est de 19 536 €. Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention. POUR : 17.

Impasse des Roitelets : cession de terrains

Au niveau de l'impasse des Roitelets, une bande de terre d'une largeur de 7m avait été créée le long de la route départementale bordant le lotissement en prévision de la création d'une éventuelle rocade. Ce projet a été abandonné et les riverains utilisaient cette parcelle depuis longtemps. La commune a proposé à chacun des propriétaires d'acheter la partie qu'il utilise (valeur de terrain de 15€/m² pour le terrain constructible et 7,50€/m² pour le terrain non constructible).
Sur ces bases, les cessions proposées sont les suivantes :
Cession à M. et Mme GOURIOU, 8 impasse des Roitelets, d'une parcelle de 757 m² pour un montant de 8 865 €. POUR : 17.
Cession à M. ABIVEN et M. DE FAULTRIER, 7 impasse des Roitelets, d'une parcelle de 281 m² pour un montant de 2 107,50 €. POUR : 17.
Cession à M. et Mme THEPAUT, 6, impasse des Roitelets, d'une parcelle de 377 m² pour un montant de 2 827,50 €. POUR : 17.

Régularisation d'une emprise du domaine public sur une propriété privée à Kermalguen

Le permis de construire accordé à M. OGOR en 2000 pour une maison individuelle au 1 Kermalguen prévoyait une cession de terrain à la commune pour l'aménagement d'un trottoir le long de la VC1. Cette emprise de 73m², sur une longueur de 37 mètres le long de la parcelle, n'a jamais été régularisée. Il est proposé au Conseil d'acquérir cette parcelle de 73 m² à M. OGOR et Mme ROLLAND à titre gracieux, les frais de bornage restant à la charge de la commune. POUR : 17.

Schéma directeur des eaux pluviales

Il est proposé de réaliser une étude des eaux pluviales afin d'appréhender les dysfonctionnements passés et de proposer des solutions pérennes aboutissant à la définition d'un schéma directeur des eaux pluviales. Cette étude sera intégrée au futur plan d'urbanisme. Le coût de l'opération est estimé à 20 000 € HT. Des subventions sont possibles auprès du Conseil Général pour 30 % et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 50 %. POUR : 17.

Assurances : groupement de commande de la Communauté

Dans un objectif d'économies d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, plusieurs communes ont souhaité se regrouper pour négocier leurs assurances. Un audit de l'ensemble des contrats en cours et des besoins exprimés par chaque collectivité aboutira à la rédaction d'un cahier des charges et à une négociation groupée du marché des assurances. A charge à chacun de donner suite à la négociation. Le coût approximatif de cet audit revenant à notre commune est de 1 500 €. Il est proposé de participer à ce regroupement pour réaliser l'audit. POUR : 17.

Compte rendu des commissions

Voirie, eau et assainissement – L. VIGOUROUX

- Travaux réalisés durant l'été : réfection de la clôture du périmètre de captage de la source à la Fontaine ainsi que la création de caniveaux ; aménagement des abords de la Fontaine par l'association des Sentiers de Pencran ; réfection du chemin allant de Kermalguen à Hellez bras ; réfection de la peinture de la main courante au terrain de foot par les bénévoles de l'USP ; décompactage et apport de sable sur les terrains de foot A, B et C.
- L'étude diagnostique du réseau d'eau potable et l'étude technico-économique de la filière de traitement sont en cours d'achèvement. Le compte-rendu provisoire est en attente de validation.
- Aire multisports : 6 offres ont été déposées en mairie. Elles seront étudiées par la CAO et la commission Enfance-Jeunesse.

Enfance et Jeunesse – C. PICHON

- Information sur les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014 : pour le 18/10/13, une proposition de journées types doit être présentée à l'Education Nationale. L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'avère très complexe. Le comité de pilotage continue de réfléchir sur différents scénarii prenant en compte les contraintes liées à l'embauche des animateurs durant les temps d'activités périscolaires, à l'organisation du temps d'enseignement en n'oubliant pas le bien-être des enfants.
- Bilan sur les camps d'été à Trégunc et Santec
- Bilan sur l'ALSH depuis son ouverture en avril 2008. L'agrément actuel est de 40 places et le taux de remplissage par période varie entre 41 % (vacs Noël 2012) et 89 % (été 2013).
- Point sur la passerelle
- Nouvelle association des assistantes maternelles de Pencran, en cours de constitution : « La Compagnie des Doudous ».

Bâtiments – J.C LARVOR

- Travaux sur la mairie : l'entreprise EBPC ayant été mise en liquidation judiciaire, elle n'a pas pu terminer le lot cloisons-doublages du marché. Le reste des travaux évalué à 12 000 € fait l'objet de demandes de devis à d'autres entreprises.
- L'extension de la mairie est terminée. Le déménagement s'est effectué le 1er octobre pour une organisation provisoire des services. Il reste environ 2 mois de réhabilitation de l'ancien bâtiment.
- Salle polyvalente : l'entreprise Coudard – Garoff a refait les peintures.

Urbanisme – J. MARTIN

- Présentation du lotissement de Keroullé (Nexity)
- Lotissement « les Hauts de Kermaria » : les travaux de viabilisation sont commencés.

Information, Associations, CCAS – R. EMILY

- Le Comité des Fêtes a remis un chèque de clôture de l'association de 6 240,05 € au profit du CCAS de Pencran, conformément à l'assemblée générale extraordinaire de dissolution.
- Un Comité d'animation est en cours de constitution pour la réalisation du char qui représentera la commune de Pencran au carnaval du 27 avril 2014 à Landerneau.
- CCAS : le repas des personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu le 12 octobre.

Divers – J. CRENN

Une demande de subvention exceptionnelle a été faite par l'association du Tennis de Table pour un déplacement de deux joueurs en championnat de France à Bar Le Duc. Il est accordé une subvention exceptionnelle de 170€. POUR : 17.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie et sur www.pencran.fr.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Ma ruche : je la déclare !

La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. D'ailleurs, le législateur ne s'y trompe pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit faire sa déclaration une fois par an. La 1ère fois, il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*01** (disponible sur le site internet http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml ou sur demande à votre GDS départemental). A partir de la 2ème fois, elle peut se faire directement par Internet sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Un geste citoyen et responsable

Vous avez des abeilles ? Alors déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suivent des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine.) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

ÉCOLE

A partir de ce mois-ci et sur chaque Pencran Infos, une classe sera mise à l'honneur, l'occasion pour l'ensemble des Pencranais de faire connaissance avec les petits et les grands de l'école publique, mais aussi avec les instituteurs et les ATSEM.
Cette année, nous avons décidé de commencer les présentations par les plus grands !

Classe des CM2

Yannick KERNINON, enseignant.

Liste des élèves (par ordre alphabétique) : Alexandre BALANANT, Corentin CASTEL, Johan CORRE, Maëva DE SOUSA, Mathis GRALL, Baptiste GUERRIER, Yannis JAIN, Yuna KERLEROUX, Clélia L'HOSTIS, Arthur LAGADEC, Alexandre LASBORIES, Jade LAUMONIER, Inès LE STANC, Alban LETAILLANDIER, Gaëlle NICOLAS, Romane PHILIPPOT, Simon TANNOU, Laurine TENNIÈRE, Elise WATTEBLED, Coralie YVINEC.

VIE ASSOCIATIVE

Les U13, victorieux du tournoi de Loperhet.

USP - L'équipe U13 remporte le tournoi de Loperhet

Pour leur premier tournoi de la saison 2013/2014, les joueurs de l'équipe U13 de l'US Pencran ont triomphé sur les terres loperhétoises.

En effet, après avoir disposé de Plouarzel en demi-finale, sur le plus petit des scores (1 à 0), l'équipe pencranaise, entraînée par Jean-Jacques Tannou, Dominique Monot et Bertrand Richard s'est nettement imposée face à Dirinon (3 à 0).

De gauche à droite:
Thibault Le Borgne, Louis Sourdain, Kilian Richard, Célia Robert, Mathieu Abiven, Jérémy Ferry, Louane Loriant, Kilian Monot et Pierre Bian-Hervoir.

VIE ASSOCIATIVE

CARNAVAL de la LUNE ETOILÉE
Défilé du 27 avril 2014

Le compte à rebours est enclenché en ce qui concerne la construction du char qui représentera la commune de Pencran le 27 avril 2014 à Landerneau.

Une réunion, ouverte à tous les volontaires, est prévue le mercredi 9 octobre à 20h30 à la salle Argoat (salle de sports).

Son objet sera de déterminer le thème du char, prendre connaissance du cahier des charges en matière de construction du char et d'établir le calendrier des travaux.

Contacts : Mairie de Pencran, tél : 02 98 85 04 42, mail : mairie@pencran.fr ou Roseline EMILY au 06 03 96 62 79.

APE

L'assemblée générale a eu lieu vendredi 13 septembre. Malheureusement, peu de parents se sont déplacés… Le bureau a été réélu sans changement mais il n'est pas trop tard pour que de nouveaux membres se manifestent pour venir nous rejoindre !

La collecte de journaux continue ; les points de dépôts sont toujours le sas de la mairie, la verrière de la maternelle et le sas de l' arc en ciel.

Tous à vos agendas !

Le marché de Noël aura lieu dimanche 8 décembre 2013 à la salle polyvalente.

Gym' Club

Les cours ont repris depuis peu, et il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Il reste quelques places dans chacun des cours. Pour celles qui hésiteraient, nous rappelons qu'il est possible de faire une séance d'essai.

Step : lundi de 19h à 20h

Gym tonique : mercredi de 19h à 20h

Gym douce : jeudi de 9h30 à 10h30

L'inscription est de 65 € et donne droit aux 3 cours (Coupons sports et chèques vacances acceptés, tarifs spécifiques jeunes et minima sociaux).

Un certificat médical est exigé à l'inscription. N'oubliez pas demander à votre médecin de préciser « step », lorsque vous choisissez cette activité.

Besoin de bouger un peu, envie de faire du sport dans une ambiance sympa mais sans négliger le sérieux et l'efficacité ? Les cours de gym de Pencran sont faits pour vous !

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler la présidente Sophie Géléoc au : 06 81 26 06 02.

Les Amis de la Colline

Les interclubs ont repris jeudi 12 septembre, à Plouédern, avec 19 doublettes à la pétanque dont 3 de Pencran. Elles ont toutes gagné 3 parties sur 4. L'équipe Corre-Emily a terminé 4ème grâce au goal-average. Aux dominos, 26 équipes dont 2 de Pencran se disputaient les 7 prix proposés. Le 1er prix a été remporté par l'équipe Méar-Tourbot de Pencran avec un score sans appel de 36 points.

Le vendredi 13 septembre, c'était la sortie d'Automne ! Un joyeux groupe, Irvillac, Saint Urbain, Pencran, a pris le départ à 9h30 direction Morlaix pour prendre le petit train de la Cordelière à la découverte de la vieille ville et son historique, grâce à une visite commentée de 45 minutes. Petit temps libre pour prendre un petit réconfort, puis direction Plouénan par la route touristique, qui nous conduit au restaurant où un délicieux déjeuner nous a été servi. L'après-midi, un quart d'heure de car et nous sommes arrivés à Roscoff, où une vedette nous attendait pour nous mener à la découverte de l'île de Batz.

Au retour, marée basse, nous avons eu droit à la traversée à pied du pont d'une longueur de 650 mètres. Il est préférable qu'il fasse beau temps car le vent arrive de partout. Reprise du car à Roscoff pour un retour vers 19h30. Tout le monde était content et heureux de cette agréable journée.

Après l'interclubs du 26 septembre à La Forest-Landerneau, et celui du 3 octobre à Saint-Thonan, Pencran accueillera celui du 29 octobre.

VIE ASSOCIATIVE

Société de chasse La Pencranaise

L'association de chasse a tenu son assemblée générale le dimanche 1er septembre. Elle comprend 20 membres présidée par Henri KERMARREC et Pascal MASCLET, le vice-président est Patrick GOASCOZ et le trésorier, Jo LANGUENOU.
La société de chasse couvre 535 ha. Elle a prévu une battue aux renards le samedi 7 décembre 2013. Elle a bénéficié de l'octroi de 6 bracelets de chevreuil et de 9 bracelets pour le lièvre.

Forum des associations du 7 septembre

Pour la 5ème année consécutive, le Forum des Associations qui s'est tenu le samedi 7 septembre a permis aux visiteurs de découvrir les associations pencranaises, ou de reprendre contact avec elles pour une nouvelle année d'activités. Qu'il s'agisse d'associations sportives (football, badminton, tennis de table, gym ou encore le kart-cross qui présentait un magnifique bolide), humanitaire (Génération Espoirs Tillouguite qui proposait une dégustation de miel local), de loisirs (Amis de la Colline, Sentiers de Pencran, société de chasse) ou liées à l'enfance (APE, Maison Pour Tous), toutes étaient là pour répondre aux nombreuses questions et pour prendre les inscriptions.
A noter, un stand « Carnaval » permettait de s'informer sur le futur char pencranais.

Un pot de l'amitié a clôturé cette matinée de rencontres et d'échanges.

PAROISSE

KIG HA FARZ le 6 octobre à Dirinon

Kig ha farz de l'ensemble paroissial Dirinon-Pencran, dimanche 6 octobre à partir de 12h à la salle polyvalente de Dirinon. Possibilité de parts à emporter.

DIVERS

L'Express Café

Le bar restaurant L'Express Café sera désormais fermé le dimanche à partir du dimanche 20 octobre. Merci de votre compréhension.

A louer longère rénovée de 130 m² habitables à Pencran. Rdc : Cuisine équipée indépendante, séjour, salon avec cheminée insert, bureau, cellier, WC. Etage : 3 Chambres, SBD, mezzanine. Double garage avec grenier, jardin pelouse 1000 m². Chauf fuel. Expo Sud. Loyer 690 Euros. Tél. : 06 63 38 91 18.

URGENT, recherche maison T4 sur Pencran. Chauffage gaz ou électricité, proche du bourg. Loyer : 500 / 600 € max.
Tél : 06 67 11 03 03 (journée) Tél : 02 98 85 57 70 (après 19H)

CABINET INFIRMIER de PENCRAN

Campagne de vaccination anti-grippe 2013

Si vous avez reçu un **bon** ou une **ordonnance** pour la vaccination contre la **grippe saisonnière**, vous pouvez contacter les infirmières **au 02 98 85 29 04** pour prendre rendez-vous.
Catherine CABON, Guilène GLOAGUEN et Hélène RESSIGUIER

EMPLOI

ADECCO recrute pour ses clients du secteur agroalimentaire situés sur la région de Landivisiau et de Plougasnou des **opérateurs de production (port de charges) (H/F) et des opérateurs de conditionnement (H/F).** Vous travaillerez au sein des ateliers de production et de conditionnement sur des horaires décalés (2*8) ou en journée (selon entreprise), dans un environnement froid (4°C), en station debout, et ce du lundi au samedi. Vous êtes intéressé(e) par cette offre d'emploi, prenez contact avec l'agence.
Agence de Landivisiau, 4 rue Alfred Nobel - ZI du Vern - 29400 LANDIVISIAU, tél : 02 98 24 70 75 - adecco.063@adecco.fr
Agence de Morlaix, 1 Square de la résistance - 29600 MORLAIX, tél : 02 98 88 65 80 adecco.216@adecco.fr

Refuge animalier de Landerneau

Journées adoptions de chat(tes) **les samedis 12 et 26 octobre, les samedis 9 et 23 novembre ainsi que les samedis 7 et 21 décembre** : Magasin Point DOG à Brest de 10h à 18h.
L'association l'Arche de Noé recherche également des familles d'accueil, des bénévoles, des parrains, du matériel et des croquettes suite à la fermeture du refuge du Minou. Tél : 06 16 64 39 80. Site http:/arche-de-noe-brest.fr